



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Photos de la balade familiale priante du 17 mars 2024

Une vingtaine de personnes ont profité de la balade familiale priante ce 17 mars 2024, de Montchaude à Saint Mathurin





















C'est la lecture du chapitre 6 du livre du Deutéronome qui a guidé le partage :

Lecture du livre du livre du Deutéronome, chapitre 6

Voici le commandement, les décrets et les ordonnances que le Seigneur votre Dieu m'a prescrit de vous enseigner, pour que vous les mettiez en pratique dans le pays dont vous allez prendre possession quand vous aurez passé le Jourdain. Tu craindras le Seigneur ton Dieu. Tous les jours de ta vie, toi, ainsi que ton fils et le fils de ton fils, tu observeras tous ses décrets et ses commandements, que je te prescris aujourd'hui, et tu auras longue vie. Israël, tu écouteras, tu veilleras à mettre en pratique ce qui t'apportera bonheur et fécondité, dans un pays ruisselant de lait et de miel, comme te l'a dit le Seigneur, le Dieu de tes pères. Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'Unique. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur. Tu les rediras à tes fils, tu les répéteras sans cesse, à la maison ou en voyage, que tu sois couché ou que tu sois levé ; tu les attacheras à ton poignet comme un signe, elles seront un bandeau sur ton front, tu les inscriras à l'entrée de ta maison et aux portes de ta ville.

Quand le Seigneur ton Dieu te fera entrer dans le pays qu'il a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob, de te donner ; quand tu auras des villes grandes et belles que tu n'as pas bâties, des maisons pleines de richesses que tu n'y as pas entassées, des citernes que tu n'as pas creusées, des vignes et des oliveraies que tu n'as pas plantées ; quand tu auras bien mangé et te seras rassasié : alors garde-toi d'oublier le Seigneur, lui qui t'a fait sortir d'Égypte, de la maison d'esclavage. Tu craindras le Seigneur ton Dieu, tu le serviras, c'est par son nom que tu prêteras serment. Vous ne suivrez pas d'autres dieux, ces dieux des nations qui vous entourent, car le Seigneur ton Dieu est un Dieu jaloux au milieu de toi. La colère du Seigneur ton Dieu s'enflammerait contre toi et il te ferait disparaître de la face de la terre. Vous ne mettez pas le Seigneur votre Dieu à l'épreuve, comme vous l'avez fait à Massa. Vous observerez avec soin les commandements du Seigneur votre Dieu, les édits et les décrets qu'il t'a prescrits. Tu feras ce qui est droit et bon aux yeux du Seigneur, afin d'être heureux, et d'entrer, pour en prendre possession, dans le bon pays que le Seigneur a juré de donner à tes pères, en chassant tous tes ennemis devant toi, comme l'a dit le Seigneur.

Et demain, quand ton fils te demandera : « Quels sont donc ces édits, ces décrets et ces ordonnances que le Seigneur notre Dieu vous a prescrits ? », alors tu diras à ton fils : « Nous étions esclaves de Pharaon, en Égypte, et le Seigneur nous a fait sortir d'Égypte par la force de sa main. Sous nos yeux, le Seigneur a accompli des signes et des prodiges grands et funestes contre l'Égypte, Pharaon et toute sa maison. Mais nous, il nous a fait sortir de là pour nous faire entrer dans le pays qu'il voulait nous donner, celui qu'il avait promis par serment à nos pères. Alors le Seigneur nous a commandé de mettre en pratique tous ces décrets, pour que nous craignions le Seigneur notre Dieu : ainsi, nous serons toujours heureux et il nous gardera en vie comme nous le sommes aujourd'hui. Et nous serons justes si nous veillons à mettre en pratique tous ces commandements, en présence du Seigneur notre Dieu, comme il nous l'a prescrit. »

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 21/05/2026 -

<https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/photos-de-la-balade-familiale-priante-du-17-mars-2024/>